

DEPARTEMENT
91 - ESSONNE

CANTON
ARPAJON

COMMUNE
BRUYERES-LE-CHATEL

AFFICHÉ LE
20 JAN. 2026

Bruyères-le-Châtel, le 20 Janvier 2026

Objet : Conseil Municipal.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Conseil municipal se réunira en mairie :

Le lundi 26 Janvier 2026 à 19h

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 24 Novembre 2025
Informations des conseillers municipaux des décisions

PERSONNEL

01 - N°DCM2026/X Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)
02 - N°DCM2026/X Indemnités Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE)

FINANCES

03 – N°DCM2026/X Convention de reversement de l'accompagnement financier attribué aux communes au titre des compétences obligatoires en matière d'accueil du jeune enfant
04 – N°DCM2026/X Vote des taux d'imposition 2026
05 – N°DCM2026/X Vote de la subvention au CCAS
06 – N°DCM2026/X Budget primitif 2026 - Budget principal M57

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

07 – N°DMC2026/X Promesse unilatérale de bail emphytéotique pour un parc photovoltaïque au sol

ADMINISTRATION GENERALE

08 – N°DCM2026/X Liste des marchés conclus en 2025
09 – N°DCM2026/X Rapport d'activité 2024 de Cœur d'Essonne Agglomération

QUESTIONS DIVERSES

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Thierry ROUYER